

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

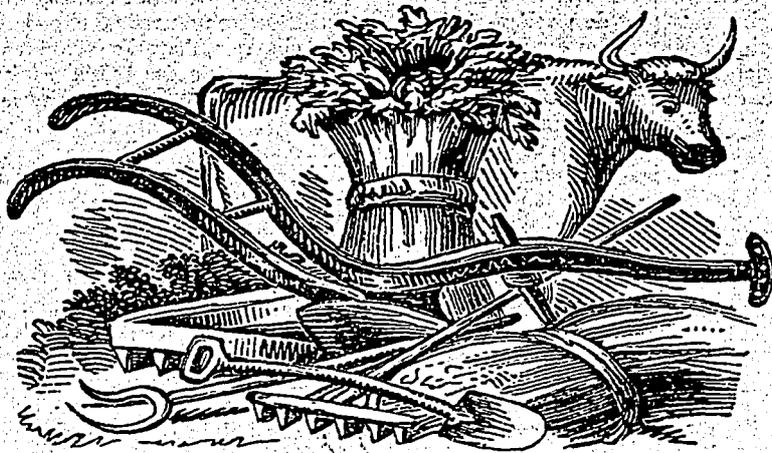
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE ROUGE

(Suite.)

Récolte du trèfle.—Dans nos localités, on fauche ordinairement le trèfle dans la première quinzaine de juillet : ailleurs on fauche quelquefois plus tôt. Mais la question de date ne signifie rien : c'est le moment de la floraison qui doit décider, et il est très-important de le choisir avec grand soin.

MM. Girardin et Dubreuil nous font connaître à ce sujet les principes suivants :

“ Le trèfle destiné à être transformé en foin peut être coupé à trois époques différentes : avant qu'il commence à fleurir, lorsqu'une certaine partie des fleurs sont ouvertes, enfin lorsqu'il est en pleine floraison. Les deux dernières époques donnent une coupe plus abondante, mais de moins bonne qualité que celle produite par la première. En effet, la plupart des tiges sont devenues ligneuses et sont rejetées par les bestiaux ; un grand nombre des feuilles inférieures sont flétries et perdues pour le fourrage. Au contraire, la coupe précoce si elle est un peu moins abondante, donne un foin d'excellente qualité ; elle a d'ailleurs un autre avantage, c'est que la plante étant privée de ces tiges quinze jours plus tôt, est moins épuisée des sucres nourriciers accumulés dans la souche et la racine, et qu'elle développe plus vigoureusement de nouvelles pousses. Ces pousses paraissant quinze jours plus tôt, ont plus de temps pour se développer convenablement, et donnent lieu à une seconde coupe dont l'abondance peut égaler la première. En choisissant, au contraire, les deux dernières époques de récoltes, cette seconde coupe est presque toujours chétive et est compromise par l'époque tardive à laquelle elle se développe. Il s'en suit que la récolte précoce du trèfle a pour résultat de donner deux coupes qui, réunies, dépassent en quantité et en qualité celle obtenue au moyen d'une récolte tardive. Aussi pensons-nous qu'en général, on devra faire la coupe un peu

avant l'épanouissement des fleurs.

“ Il est toutefois une circonstance où cette récolte précoce pourra présenter un inconvénient, c'est lorsque le climat ne permettra pas de compter sur une seconde coupe convenable. Dans ce cas, la qualité ne compenserait pas la perte réelle que l'on éprouverait sur la quantité, et il vaudrait mieux choisir l'instant où la plus grande partie des fleurs sont épanouies. L'expérience a aussi démontré que, si le fourrage sec est destiné spécialement aux chevaux, il est bon de retarder la coupe jusqu'au moment de l'épanouissement complet de toutes les fleurs. Ces animaux aiment un fourrage plus sec et plus fibreux que celui qui convient à l'espèce bovine.

“ Ce ne sont là cependant que des règles générales auxquelles des circonstances particulières indépendantes de la volonté du cultivateur, viennent apporter de fréquentes exceptions. Ainsi, tantôt un temps pluvieux obligera à différer le moment choisi, tantôt une chaleur brûlante fera redouter que la seconde coupe ne soit desséchée par les trop vives ardeurs du soleil.”

Mais les avantages que les auteurs cités plus haut, viennent d'attribuer avec raison au fauchage précoce ne sont pas les seuls qu'il procure. En voici quelques autres très-importants et qui méritent toute l'attention des praticiens. Ainsi :

On empêche la multiplication des mauvaises herbes à graines volantes qui fleurissent en même temps ou un peu plus tôt que le trèfle.

On prolonge l'existence du trèfle sur le champ lequel est bientôt épuisé si on laisse la plante se consumer constamment dans les efforts épuisants de la reproduction.

Mais il n'est pas facile de faire adopter cette époque pour le fauchage du trèfle et de toutes les prairies en général, parce que très-souvent les cultivateurs ne réfléchissent pas qu'il existe de meilleures manières de tirer parti de leurs récoltes que celles dont ils font usage.

Il faudrait encore noter l'avantage de faire commencer plus tôt, et, par conséquent, de répartir mieux la série des travaux qui, à dater des premiers fauchages, s'accumulent outre mesure jusqu'au mois de novembre.

Nous savons parfaitement que d'ordinaire les cultivateurs prétendent qu'en fauchant tard, le foin subit par la dessiccation une diminution moindre, qu'il perd moins d'eau, et pour cette raison ils consentent à avoir un foin ligneux, dur, privé de ses feuilles qui en constituent les parties les plus nourrissantes et les plus appétissantes.

Ceux qui en agissent ainsi lorsqu'ils destinent leurs fourrages à la vente, auront certainement plus de matières à livrer à l'acheteur, et ce motif, quoique blâmable en conscience, n'est pas moins un stimulant énergique; mais si le trèfle est destiné aux besoins des animaux de la ferme, le même motif n'existe plus et dans ce cas-ci on ne trouve aucune excuse plausible.

Les anglais ne font pas la même faute, et ils savent très-bien choisir le moment favorable pour faire le fauchage de leurs prairies. Dans notre culture canadienne, on croit plus avantageux de suivre une route différente et on n'en recueille que des inconvénients.

En beaucoup de circonstances, les principes les mieux appuyés émis par la science ne peuvent pas être acceptés par la pratique; mais ce n'est pas le cas pour le sujet qui nous occupe: l'enseignement est très-net et très-précis; il n'y a pas à s'y tromper; et il n'en coûte pas plus de faucher en temps convenable que faucher plus tard.

D'un autre côté, le fauchage trop précoce pour le trèfle comme pour toutes les prairies n'est pas plus recommandable que le fauchage tardif.

"Il y a cependant, dit M. Eug. Gayot, une exception à cette règle générale, exception tirée de la nécessité de travailler à l'amélioration du produit de certaines prairies assises sur un fond humide, qu'on n'est pas disposé à assainir par un moyen plus expéditif et plus efficace. Alors il faut faucher de bonne heure, avant l'époque que nous avons soigneusement déterminée plus haut, car en les dépouillant on en expose la surface à toute l'intensité des rayons solaires qui en opèrent le dessèchement et permettent de recueillir, à la seconde coupe, des plantes qui ont poussé dans des conditions beaucoup plus favorables."

Lorsque le moment convenable est arrivé, on abat le trèfle, dans ce but l'instrument le plus généralement employé est la faux; mais les faucheuses réussissent peu à peu à remplacer la faux.

Quel que soit l'instrument employé pour le fauchage, il est extrêmement important de couper le fourrage aussi près de terre que possible car quelques lignes de plus laissées à la souche de la plante sur toute la surface de la prairie diminuent le produit plus qu'on ne pense généralement. De plus l'herbe est plus touffue vers le collet des plantes et produit plus que le double ou que le triple en haut des tiges. D'ailleurs ces longues souches retardent beaucoup la croissance de l'herbe l'année suivante.

Cependant il arrive très-souvent que ces inconvénients sont plutôt le fait du faucheur que de l'instrument.

"Les faucheurs payés à la tâche, dit M. Eug. Gayot, à raison de tant par hectare, (prononcez arpent) ne sont pas toujours très-scrupuleux; ils expédient vivement la besogne, mais la rapidité du travail n'implique pas toujours ici sa perfection, ils coupent trop haut et laissent sur pied une masse considérable de produit qui aurait très-notablement accru le poids de la récolte. Bien qu'ils doivent raser le sol avec la faux, ils ne s'astreignent à cette obligation que lorsqu'on les surveille de très-près. On a conseillé, pour prévenir un si grand inconvénient, de payer les faucheurs à raison de 100 kilogrammes (200 livres) de fourrage sec, attendu qu'alors leur intérêt devient celui du maître. Cette combinaison demanderait à être étudiée de près, car le fanage est loin de donner toujours un foin également sec, également lourd par conséquent pour une quantité donnée

de matière nutritive. Dans les années humides, le fauchage pourrait ressortir à un prix excessif, et puis toutes les herbes fauchées ne sont pas toujours aisément converties en foin.

"Surveillez donc les faucheurs, afin qu'ils ne laissent pas dans le pré une partie du foin qui doit remplir le fenil et la grange ou grossir la meule."

Un grand obstacle au fauchage convenable des prairies tant artificielles que naturelles, c'est la présence de petites pierres sur le champ. L'ouvrier court continuellement le risque de briser son instrument et fauche très-haut.

Lorsque les plantes ont atteint le développement convenable au fauchage, il faut examiner les pronostics du temps, afin de hasarder le moins possible. S'il y a indication de température variable, il ne faudra abattre que de petites étendues chaque jour; mais s'il y a apparence de beau temps continu, il faudra imprimer aux travaux une activité exceptionnelle, afin de mettre à l'abri le plus de fourrage possible.

Le fauchage est beaucoup plus facile lorsque les plantes sont mouillées et couvertes de rosée. Aussi les faucheurs ont-ils grand soin de commencer leur travail dès la pointe du jour. Mais si les plantes sont élevées et touffues, les ondains sont très-épais. Dans ce cas, ils s'échauffent promptement sous l'action des rayons solaires s'ils ne sont pas immédiatement étendus, ce qui indubitablement fera perdre au foin beaucoup de ses qualités. Il ne faut donc pas s'exposer à cette perte; pour cela, on ne fauchera de grand matin que les côtes et les endroits où l'air circule librement, et on réservera pour le haut du jour, après la chute de la rosée, les parties basses, où le foin est ordinairement plus épais et la rosée plus abondante.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières est sérieusement indisposé. Sa Grandeur a dernièrement nommé Mgr. Lafleche, évêque d'Anthédon, administrateur du diocèse.

L'adresse en réponse au discours du Trône n'a provoqué de discussion ni dans la Chambre des Communes ni dans le Sénat; elle a été votée presque aussitôt que proposé. Jusqu'ici les Communes ne se sont guère occupées de questions de routine, et, d'après ce qu'on peut prévoir actuellement, la session sera courte. Tant mieux: les mesures excellentes ne sont pas celles qui naissent au sein d'un flux de paroles: le sage parle peu, il entend à demi-mot, et il agit efficacement sans faire de longs discours. En général, rien de plus assommant que les longues dissertations faites sans nécessité, à contre-temps surtout, ce qui arrive souvent sous le régime parlementaire. Ce qui fait les affaires de l'amour-propre, de l'orgueil personnel est toujours contraire à l'intérêt public. De là on peut encore inférer, et avec grande raison, que toute guerre d'Allemand, comme on le dit, est peu profitable et qu'elle est même infiniment préjudiciable à celui qui la soulève. La modération en acte vaut bien mieux que la modération en théorie, que certaine modération en particulier qui ne repose sur aucun principe.

Nous avons parlé, dans notre dernière Revue, de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis. Le *Nouveau-Monde* assure que depuis la fin de février pas moins de quinze à vingt mille de nos compatriotes se sont acheminés vers les frontières. Il ajoute que le sud des diocèses de Montréal, de St. Hyacinthe, des Trois-Rivières et de Québec sont presque entièrement dégarnis sur plusieurs points, et que plus tard ce sera le tour des populations du nord de ces diocèses. Chacun explique à sa manière (quelques-uns avec des idées de parti) le fait d'une émigration aussi considérable. Quant à nous, nous pensons que cette émigration est déterminée par plusieurs causes: une des principales.

c'est que les Canadiens, généralement parlant, croient que tout est or chez nos voisins, et une des preuves en est que nombre de familles fort à l'aise émigrent. Or, il arrive aujourd'hui, par rapport aux Etats-Unis en général ce qui arriva, il y a quelques années, par rapport aux Illinois, en particulier. On s'engoue aux dires de certains gens, de certains journaux. Ainsi, par exemple, on était convaincu au temps, que nous venons d'indiquer, et dans bon nombre de nos campagnes, qu'il fallait aller aux Illinois pour vivre dans une grande aisance et sans travail. Conséquemment, plusieurs familles, qui vivaient à l'aise en Canada, prirent la route de Chicago et de ses environs où elles ne rencontrèrent pour la plupart que cruelles déceptions : elles ne furent pas même en état de revenir au pays. Tout porte à croire qu'il en sera de même pour nos émigrants d'aujourd'hui, car voici, entr'autres pièces que nous pourrions citer, ce qu'on lit sur le *Courrier de St. Hyacinthe* :

"Un jeune homme écrivait des Etats tout dernièrement à ses parents de St. Hyacinthe, qui voulaient se rendre auprès de lui : "Oh ! je vous en prie, ne venez pas, restez plutôt, quand bien même vous souffririez au pays ; vous ne pouvez vous figurer combien est grand le nombre de nos compatriotes qui sont ici sans ouvrage et sans pain. On les voit pêle-mêle dans les rues et sur les places publiques, et ils sont très-heureux lorsqu'ils peuvent trouver pour la nuit des greniers et des hangars. Je vous le répète, restez au Canada, or est bien mieux qu'ici."

"Que nos compatriotes restent donc au pays, s'ils ne veulent pas aller vivre dans la misère et la détresse à l'étranger."

Les journaux parlent d'un fait d'une assez haute gravité : le Sénat américain refuse de ratifier le traité conclu entre lord Clarendon et M. Reverdy Johnson, représentant du gouvernement de Washington à Londres, traité qui règle définitivement la question de l'Alabama. Un sénateur a même proposé de demander à l'Angleterre, comme condition unique d'arrangement, la cession aux Etats-Unis des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Il y a excessive malhonnêteté de la part du Sénat américain en cette affaire. Loin de chicaner le gouvernement anglais, il devrait lui savoir gré de la condescendance qu'il a eue d'entrer en négociations avec les Etats-Unis au sujet de l'Alabama : le gouvernement britannique était en effet dans son droit lorsqu'il a reconnu aux sudistes les droits de belligérants, puisqu'il suivait en cela l'exemple des Etats du Nord eux-mêmes. Et d'ailleurs, que l'Angleterre ait eu tort ou non, ce n'est plus là la question aujourd'hui : il y a maintenant un traité conclu et signé par les représentants autorisés de l'Angleterre, et des Etats-Unis, il doit être ratifié. C'est renier tout principe d'honnêteté et de justice, c'est fouler aux pieds ce qu'ont toujours respecté les peuples, tant civilisés que barbares, voire même les Iroquois, que d'agir comme le fait en ce moment le Sénat américain. Il veut véritablement anéantir toute bonne foi dans les relations de peuple à peuple, et mettre le brigandage sur le pied du droit.

Si les Etats-Unis finissent par s'attirer une guerre avec l'Angleterre, ils auront à se repentir amèrement de l'avoir provoquée : car, le cas échéant, ils auront affaire à plus d'ennemis qu'ils ne croient. Ils devraient savoir que les Etats du Sud vivent toujours, la haine et le désir de la vengeance au cœur, et qu'ils n'attendent qu'une circonstance favorable pour se ruer contre le Nord ; que l'Espagne, à l'heure qu'il est, a bien des griefs contre eux ; que la France, enfin ne les voit pas d'un trop bon œil non plus, qu'elle les trouve déjà trop prépondérants en Amérique, et qu'elle ne consentira jamais à ce qu'ils s'agrandissent davantage. Elle s'opposera donc, elle qui, dans le but de faire contre-poids à la puissance de l'Union, a fait tant de sacrifices pour fonder un empire au Mexique, qui a

voulu reconnaître les Etats du Sud, elle s'opposera de toutes ses forces à ce que le Canada soit absorbé par les Etats-Unis. Elle n'hésiterait pas à intervenir activement dans la lutte, si les événements la rendaient inévitable.

Nous lisons sur l'*Univers* l'extrait suivant du *Phare de la Loire* :

"Voici sans préambule un fait que nous sommes autorisés à considérer comme positif, et que nous livrons aux méditations de nos lecteurs :

"Un ordre très récemment à Cherbourg prescrit d'armer tous les navires cuirassés d'ici au 1er mai.

"Les fonds nécessaires pour que les travaux se poursuivent, même la nuit, avec une activité exceptionnelle, ont été mis à la disposition de qui de droit.

"Nous ne voulons rien inférer de cette mesure. Le *Phare* se borne à constater qu'elle est en pleine voie d'exécution.

Le *Constitutionnel* nous fait une réponse extrêmement réjouissante. Malheureusement, nous n'avons pas la place qu'il faudrait pour l'examiner à loisir et en tirer tout le parti possible. Son rédacteur, qui a pris des leçons de politesse à Paris, nous appelle "pédagogues habitués, à remuer les engrais." Il exagère de beaucoup, cet inflammable Monsieur, puisque nous ne nous sommes occupé du *Constitutionnel* qu'une seule fois, et encore parce qu'il nous avait attaqué injustement. Il soutient que non, et ne donne pas de preuves ; ce qui rend la besogne facile ; puis, il ajoute que nous distribuons des férules à TOUS les journaux du Bas-Canada. Le *Constitutionnel* devrait ici prouver deux choses : la première, qu'il dit vrai ; la seconde, que ces férules ont été administrées sans raison et en trop forte dose. Il poursuit sur un ton bénin : "Nous avons eu notre tour comme les autres." Et c'est là tout ce qui prouve que nous avons maltraité l'innocent *Constitutionnel* ! Une chose le console pourtant : "c'est de venir, dit-il, après le *Naturaliste Canadien* à qui la *Gazette* a donné des noms entomologiques." En voilà toujours un qui sait se consoler à peu de frais. Quant à ces fameux noms dont il parle, il ne les a pas trouvés chez nous, mais bien chez celui à qui il tient à honneur de faire que.

Nous avons demandé au *Constitutionnel* des preuves de l'accusation par lui formulée contre nous, celle d'avoir calomnié M. O. Dunn. Il ne le tente pas ; il insulte ou il déclame. Il répète encore que M. Dunn est profondément religieux, qu'il a conversé intimement avec Pie IX, toutes choses qui sont à cent lieues de la question. Mais pourquoi donc M. du *Constitutionnel* attaque-t-il, s'il n'est pas de taille à soutenir loyalement une discussion ? Il a grandement tort si après avoir écrit des pathos comme nous venons d'en signaler un, il se sent heureux et fier de lui. La *Minerve*, qui a reproduit l'article du *Constitutionnel*, est priée de reproduire notre réponse.

Amélioration de l'espèce chevaline en Canada par M. le Dr. De Bonald.

(Suite.)

DOMPTAGE.

"La méthode que l'on suit, si toutefois on peut l'appeler méthode, est très-simple, est très-imparfaite, souvent dangereuse pour le dompteur et presque toujours funeste au jeune cheval, à moins que l'on ait affaire à ces poulains sans vigueur que le manque de nourriture et de soins ont tenu dans un état d'existence passive ; pour ceux-là, le procédé du domptage est court et facile. D'ailleurs, on n'exige d'eux qu'une chose : c'est de tirer ; mais quand, par hasard, le poulain est vigoureux, soit par la race ou une alimentation plus abondante, alors le domptage devient une lutte entre l'homme et la bête ; celui-là

n'est pas toujours vainqueur, et celle-ci, non pas suffisamment subjuguée, devient vicieuse et rétive. Il est un fait bien connu, c'est qu'en général les chevaux rétifs sont les plus vigoureux : il ne faut cependant pas conclure de là qu'un bon cheval est nécessairement vicieux ; s'il est récalcitrant, il ne faut en accuser que celui qui l'a dompté. Par manque de patience ou de savoir mieux, il a perverti le caractère de l'animal dont il était en son pouvoir de faire un serviteur utile et docile. Le cheval est toujours prêt à obéir à son maître ; mais il faut être son maître, c'est-à-dire, savoir le commander, surtout quand il est jeune.

“ C'est, en général, en hiver que l'on dompte les poulains en Canada, c'est aussi la saison la plus favorable à ce genre d'exercice. Les cultivateurs ont beaucoup plus de loisir qu'en tout autre temps et l'épaisse couche de neige qui couvre la terre prévient bien des accidents. Les causes productives d'accidents, lorsqu'on se met en frais de dompter un poulain sont le harnais, la voiture où il devra être attelé et le chemin qu'il devra parcourir. Si le jeune animal n'a pas été préalablement préparé et habitué au contact de la sellette et à passer la tête dans le collier, il frémit à l'approche de tout cet attirail de servitude, essaie de s'y soustraire en se ramassant dans un coin de la stalle ou il se défend des pieds et des dents ; le maître s'empare, dépose l'attelage à terre, s'empare d'un balai, d'une fourche ou d'une pelle et administre au pauvre innocent une volée qu'il n'a pas méritée ; cependant le poulain, souvent plus raisonnable que l'homme, cède, il ne se défend plus, ce qui n'empêche pas le maître de continuer de le frapper jusqu'à ce qu'il ait assouvi sa colère ; de guerre las, il reprend le harnais et avec la brusquerie d'un homme courroucé, il le jette sur le dos de la pauvre bête qui, terrifiée et hébétée ne résiste plus mais tremble de tous ses membres. Cette scène est le point de départ d'un vice que trop souvent le cheval contracte, et dont il faudra se méfier chaque fois qu'on s'en approchera avec le harnais : ces chevaux maniables pour ceux qui les connaissent, deviennent dangereux pour ceux qui les achètent et que l'on n'a pas avertis de ce défaut ; ce sont comme l'on dit vulgairement, des chevaux chatouilleux.

“ Le premier pas que le poulain fait avec le harnais sur le dos est encore assez souvent accompagné de fracas, où l'animal contracte un autre défaut dont on le corrige difficilement. En effet, aussitôt que le poulain se met en mouvement pour sortir de l'écurie, les courroies du reculoir, laissées pendantes, battent sur ses jarrets ou ses boulets ; il en est effrayé, fait un saut ou essaie de tourner la tête pour voir ce qui est derrière lui ; dans cette position il arrive à la porte tout de travers, il s'accroche par le harnais à la crampe ou au verrou ; cette résistance l'épouvante, il se sauve en déchirant l'attelage ou en s'en dépoignant complètement, car, presque toujours les harnais que l'on met aux poulains leur sont beaucoup trop grands ; ils ne font l'effet d'enfants affublés des habits de leurs pères. Il faut réparer ce nouveau dégât, souvent avec accompagnement de coups de bâton ; mais on ne réparera pas aisément le tort fait au poulain qui, désormais, ne franchira la porte qu'avec crainte, d'un seul bond et en y laissant presque toujours quelque partie de son attelage ; le seul moyen de remédier à ce défaut quand il est enraciné chez un cheval, c'est de le faire sortir à reculons ; vouloir l'en corriger, serait s'exposer à de graves dangers ; nous avons vu, dans une occasion, quatre hommes intelligents et déterminés, vouloir faire sortir de l'écurie de la manière naturelle, un cheval vigoureux qui avait contracté ce défaut ; l'un d'eux faillit être tué, l'animal se blessa grièvement en sortant hors de la porte et il devint plus intraitable que jamais. Qu'un cheval semblable change de maître, et l'on peut prévoir déjà les risques que court le nouveau possesseur.

“ Les voitures auxquelles on attelle les poulains en hiver sont ce qu'on appelle des *trains* ou des *sleighs* : plus commodes et beaucoup moins dangereuses que les voitures à roues, elles ont encore l'avantage de ne pas faire de bruit sur le chemin, et par conséquent le jeune cheval n'en est pas effrayé ; ainsi, presque tous les poulains que l'on a pu amener jusque-là sans encombre, passent-ils par cette dernière épreuve sans accident. Il faut que le dompteur ne s'y connaisse pas du tout ou qu'il n'ait pas pris assez de précautions, s'il lui arrive quelque avarie ; et cependant, cette dernière épreuve fait quelquefois du poulain, un cheval définitivement vicieux et dangereux, dont on ne pourra tirer parti qu'en le vendant. Sans parler des accidents qui peuvent résulter d'une épouvante où l'animal peut se tuer ou causer la mort de celui qu'il entraîne, il en arrive d'autres où l'homme seul doit s'avouer coupable.

“ Le poulain est attelé bien ou mal, bien s'il a un harnais solide et bien attaché au travail ; mal, si le harnais est usé, vicieux, et manque de quelques pièces.

“ Au commandement du maître, le poulain s'élance ou reste en place ; s'il part, c'est par un bond ; or, si le dompteur n'a point prévu le cas, le secousse violente que le poulain imprime à la *traîne* le surprend et le jette en arrière, et pour s'empêcher de tomber, il renvoie le contrecoup à la bouche du poulain au moyen des guides qu'il a dans les mains ; ou l'animal est arrêté tout court par ce brusque mouvement de l'homme qui tire trop fortement sur les guides, ou il se cabre au point, quelquefois, de se renverser en arrière ; le dompteur qui, à la vue de ce nouveau fracas, n'a ni le sang froid, ni l'adresse de calmer le poulain effrayé et de le rassurer, en fait un cheval rétif sur lequel il ne pourra jamais compter. Ce vice n'est pas congénital, il est toujours acquis et grandit avec l'animal par cette raison-ci : que chaque fois qu'on l'attelle et qu'il refuse de partir, on le régule d'une bonne volée ; le cheval a bonne mémoire, c'est pour cela que lorsqu'il se décide à partir, il le fait avec tant de précipitation que souvent il casse la voiture ou le harnais. Les meilleurs chevaux, les chevaux de sang surtout sont les plus sujets à devenir rétifs.

“ Nous n'avons pas encore épuisé la nomenclature des défauts que le poulain peut contracter à travers toutes les épreuves du domptage ; nous allons en mentionner un qui fait du cheval un animal redoutable et impropre à toute espèce de travail. Le cheval peut contracter ce défaut à tout âge, mais c'est généralement à l'époque du domptage qu'il prend cette dangereuse habitude. Et c'est surtout le poulain vigoureux qui y est le plus sujet. Une fois attelé et parti, si le chemin que le jeune cheval doit parcourir est droit, sans cahots et qu'il n'ait point de rencontres à faire, et surtout que le harnais soit solide, suffisamment serré, sans cependant gêner les mouvements de l'animal, et qu'enfin le dompteur le laisse porter, c'est-à-dire, courir jusqu'à ce que cette effervescence d'ardeur soit calmée, l'animal cède, par l'épuisement de forces et prend une allure, c'est-à-dire un train plus modéré et moins fatigant, il est déjà subjugué et *fuit au travail*, c'est-à-dire qu'il connaît son harnais, tous les points de contact, le mouvement du travail et le bruit de la voiture ; il n'en a plus peur et ne cherche plus à s'en affranchir.....

“ Si, au lieu du chemin que nous venons de décrire, le poulain doit en parcourir un tortueux, plein de cahots et de détours ; faire beaucoup de rencontres, et que l'animal soit vigoureux et le dompteur maladroit, la course ne se fera pas sans fracas ; à la descente du premier cahot, la voiture par son propre poids tombe au fond et les barres du travail touchent aux jambes du poulain qui montre son mécontentement par un mouvement de la queue qui n'annonce rien de bon. Ensuite vient un détour à droite et à gauche : si c'est à gauche, et que l'animal tourne,

ce qu'il ne fait pas toujours; le côté droit du travail frotte son jarret du même côté, nouvel agacement, encore un mouvement de la queue. Au deuxième cahot, le poulain se souvient que le travail l'a heurté au premier, il refuse d'avancer, ou s'il passe et qu'il se touche encore, il rue, il continue de ruer jusqu'à ce qu'il ait fait du dégât; tandis que le cheval rue sur la voiture, le maître se rue sur la bête et lui administre du bois vert jusqu'à extinction de forces. On fait trêve, l'armistice ne dure pas longtemps, le jeune animal, prenant le commandement du combat avec ses armes postérieures et ne cesse de ruer que lorsqu'il a cassé la voiture, le harnais, ou qu'il a pris le mors aux dents et s'est abattu dans quelque fossé, ou a disparu dans quelque mare, si la scène se passe dans le voisinage d'une rivière.

“ Si le poulain ne réussit ni à fracasser l'attelage ni à se sauver, il fait quelques pas, apparemment tranquille, surtout si le chemin est uni et droit; mais au moindre obstacle il se remet à jouer des fers comme de plus belle; enfin il en prend l'habitude, le vice est contracté. Quelques personnes s'imaginent qu'elles peuvent corriger les jeunes chevaux de ce défaut, en leur passant une forte sangle sur la croupe et solidement fixée aux deux côtés du travail; mais ce n'est qu'un palliatif qui ne réussit presque jamais, mais produit presque toujours une plaie sur la croupe qui ne fait qu'aggraver le mal. Tant que ces chevaux n'ont affaire qu'à une *traîne*, ils ne peuvent pas faire grand fracas; mais qu'on les attelle à une voiture de plaisir et l'on verra si le plaisir n'aura pas bientôt une fin tragique.....

“ Le domptage à la voiture d'été, ou voiture à roues, est beaucoup plus rare en Canada; mais aussi, bien plus dangereux; c'est ordinairement une *charrette à foin* que l'on prend pour cette épreuve. Le jeune poulain que l'on met dans les timons fixés de ce véhicule, s'y trouve bien plus à la gêne que dans un travail de *traîne*; à chaque mouvement qu'il fait, il se heurte contre l'un et l'autre timon; cela l'irrite, il cherche à se débarrasser de cet instrument de servitude par la fuite ou par la ruade; il peut se sauver et ruer sans que le maître ne court aucun danger, tant que la charrette reste sur ses roues.”

DR. DE BONALD.

Petite chronique agricole

Depuis le commencement de la semaine dernière nous avons eu une température bien douce. De mardi à dimanche pas de gelée. Le ciel a été fréquemment couvert, et les nuages nous ont envoyé vendredi et samedi une pluie abondante. Les rivières se sont répandues hors de leurs lits et ont submergé les champs qu'elles traversaient. En certains endroits, le long de la ligne du chemin de fer, les champs avaient l'apparence d'un lac, on y voyait onduier l'eau sous l'influence du vent. Aujourd'hui cette abondance d'eau est disparue.

A ce propos, nous avons appris avec peine qu'un des piliers du pont du chemin de fer sur la rivière Boyer (St. Charles) est assez gravement endommagé pour empêcher le convoi d'y passer. En cet endroit, les deux convois, celui de Lévis et celui de la Rivière-du-Loup, se transmettent voyageurs et effets, et retournent à leur point de départ. Espérons que la baisse de l'eau permettra dans peu de réparer ces dommages.

La neige disparaît rapidement, et les champs sont presque partout découverts; on ne voit plus de neige que le long des clôtures. Les voitures d'été commencent à faire apparition. Malgré nos appréhensions les champs vont se préparer vite pour les semailles.

La récolte du sucre se poursuit avec succès. A la fin de la

semaine dernière plusieurs cultivateurs avait déjà 900 livres et plus. La présente semaine est aussi favorable aux érables que les précédentes. Le temps est magnifique, et il y a encore beaucoup de neige dans les bois. La saison du sucre va se poursuivre jusqu'au 6 et 8 de mai.

On a signalé l'arrivée de deux navires d'outre-mer, et lundi le premier vapeur transatlantique arrivait à Québec avec la malle d'Europe.

Montréal et ses environs ont encore souffert ce printemps de l'inondation. L'eau s'est élevée de 20 pieds, c'est-à-dire deux pieds seulement de moins qu'en 1861. Plusieurs rues de la ville ont été en partie submergées. Mais aujourd'hui l'ordre est rétabli. Les glaces du lac St. Pierre descendent. Avant peu la ligne des vapeurs de la Compagnie Richelieu sera ouverte entre Québec et Montréal.

C'est la semaine prochaine qu'auront lieu les belles et touchantes prières des Rogations. Pour nous, cultivateurs chrétiens, ne laissons pas passer inaperçus ces saints jours où l'Eglise, depuis treize siècles, conjure chaque année le Seigneur de faire descendre ses bénédictions sur nos champs. Que chaque famille ait au moins un de ses membres qui la représente aux offices pendant ces trois jours de prière, pour supplier le Seigneur de donner, cette année encore, aux habitants de la terre la nourriture dont ils ont besoin.

“ Reconnaissons avec l'Eglise, dit le savant et vénérable abbé de Solesmes, les droits de la divine justice sur nous, et conjurons-la de se laisser vaincre par la miséricorde. Les fléaux qui pourraient arrêter tout court les espérances orgueilleuses de l'homme sont dans la main de Dieu; il ne lui en coûterait pas un effort pour anéantir tant de belles spéculations: un dérangement dans l'atmosphère suffirait pour mettre les peuples aux abois. La science économique a beau faire: bon gré mal gré, il lui faut compter avec Dieu..... Qu'il retienne sa main bienfaisante, et nos travaux agricoles, dont nous sommes si fiers, nos cultures, à l'aide desquels nous nous vantons d'avoir rendu la famine impossible, sont aussitôt frappés de stérilité. Une maladie dont la source demeurera inconnue fondra tout à coup, nous l'avons vu, sur les produits de la terre; et ce serait assez pour affamer les peuples, assez pour amener les plus terribles perturbations.”.....

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XIII

Ce qui était advenu des deux pages de Henri de Brabant.

(Suite.)

— Soyez les bienvenus, messieurs, leur dit-elle d'une voix si pleine de bonté et de cordialité qu'ils se sentirent soudainement rassurés. Ma fidèle Marthe m'a dit qui vous êtes, et de la part de qui vous venez; j'espère que vous voudrez bien prendre part à notre fête?... Dans un instant nous causerons de choses sérieuses.

D'autres soins réclamèrent sa présence, et elle les quitta. Les deux pages comprirent alors tout le danger de leur conduite; mais il n'était plus temps de reculer. Ils s'armèrent donc de courage, et résolurent d'aller jusqu'au bout de leur entreprise, sans s'arrêter à mesurer des périls dont ils ignoraient d'ailleurs la véritable nature.

Profitant de l'instant où les regards étaient portés dans une autre direction, Lionel s'approcha de l'endroit où était assise la princesse Elisabeth.

— Madame, lui dit-il en jetant un coup-d'œil rapide autour de lui, et en s'assurant que d'autres ne pourraient l'entendre; j'ai un motif tout particulier, en pénétrant dans cette maison. Mais,

je vous en prie, n'ayez pas l'air surpris, faites comme si nous causions de choses indifférentes. C'est pour vous, à cause de vous, que je suis ici.

— La princesse fixa sur lui un œil scrutateur, lut la franchise et la sincérité sur son visage, et murmura :

— Qui êtes vous ?

— Votre Altesse connaît-elle le nom de Henri de Brabant ? demanda le page ; ou dois-je vous désigner un autre plus grand ?

— L'Autriche n'a donc pas entièrement abandonné mes intérêts et ma cause, dit la princesse en l'interrompant, aussitôt qu'elle fut revenue de la surprise où l'avaient jetée les paroles de Lionel. Oui, le nom de Henri de Brabant m'est connu. Son Excellence est venue me voir il y a trois semaines, de la part du duc d'Autriche. Mais je vous révèle des secrets sans savoir qui vous êtes, exclama-t-elle en s'arrêtant soudainement. Dites-moi d'abord, reprit-elle, comment avez-vous pu découvrir ma prison, ou plutôt mon refuge, se hâta-t-elle d'ajouter ; et comment vous savez que je suis l'infortunée reine de Bohême ?

— Madame, murmura Lionel, quand j'aurai dit à votre Altesse que je ne suis qu'un humble page de ce même Henri de Brabant....

— Oh ! alors, j'ai toute confiance en vous, dit la princesse en l'interrompant, car votre digne maître m'a témoigné la plus profonde sympathie. Que vous proposez-vous ? demanda-t-elle avec une fiévreuse impatience.

— Vous emmener d'ici, madame, et vous placer sous la protection de l'Autriche, répondit Lionel d'un ton solennel.

— Oh ! Ciel ! Quelle reconnaissance je vous aurais ! murmura Elisabeth dont les yeux brillèrent de joie. Mais comment échapper... comment sortir d'ici ?

— Ni moi ni mon ami n'avons de projet déterminé, répliqua le page ; nous ne pouvons que mettre à la disposition de Votre Altesse notre bonne volonté, notre fidélité et nos épées. C'est à vous de commander et à nous d'obéir.

— En ce cas, il n'y a pas un moment à perdre ! dit Elisabeth qui tremblait d'émotion. Dans dix minutes on soupera, ajouta-t-elle ; à présent nous pouvons passer inaperçus par l'antichambre. Venez....

— Calmez-vous, murmura Lionel d'un ton suppliant, en se levant de dessus l'ottomane où il s'était assis, et en offrant son bras à la princesse. La moindre imprudence nous perdrait !

— Ne Craignez rien, répondit Elisabeth. Je joue trop gros jeu pour ne pas être prudente. Votre ami nous suit ? demanda-t-elle en se dirigeant vers la porte, appuyée sur le bras de Lionel.

— Oui, répondit le page en s'assurant que son camarade était derrière lui. Mais Votre Altesse royale est-elle sûre du moyen qu'elle a choisi ?

— Je sais qu'il y a un passage souterrain qui nous conduira probablement à la liberté ; mais si nous rencontrons des obstacles....

— Nous avons nos épés, ajouta Lionel d'un ton résolu.

Ils étaient alors arrivés dans l'antichambre, où Conrad les rejoignit. Tout en ayant l'air d'admirer la cloche d'argent suspendue sur leurs têtes, ils s'assurèrent que chacun dans le salon était trop occupé pour observer leurs mouvements.

Ils s'avancèrent tout doucement vers l'escalier de marbre, descendirent les degrés, et atteignirent le vestibule, où, par hasard, il se trouvait n'y avoir personne en ce moment.

— Jusque-là tout va bien, observa la princesse ; mais c'est à présent que commencent les difficultés et le danger !

Tout en parlant, elle ouvrit une porte petite mais massive, située juste sous l'escalier ; et une suite de degrés de pierre apparut à la lueur de la lampe placée dans le vestibule.

— La princesse et les deux pages s'engagèrent résolument dans cette escalier, et refermèrent la porte derrière eux. Au bas des marches, ils trouvèrent une lampe posée dans une niche. Conrad la prit, et précéda la princesse et Lionel.

Mais à peine avait-il fait douze ou quinze pas dans le souterrain, qu'une lumière brilla tout à coup à distance, des exclamations de surprise et de rage frappèrent leurs oreilles, et quelques secondes après, des hommes dont la figure était convertie d'un masque noir se précipitèrent sur la princesse et ses compagnons de fuite.

Au même instant, Cyprien, une torche à la main, apparut sur la scène, et cria à ces hommes :

— Ne les tuez pas, mais arrêtez-les ; ce seront de nouvelles

victimes pour la statue de bronze et le baiser de la Vierge !

XXIV

Lionel et Conrad ont grandement sujet de se croire perdus.

A cette soudaine apparition de Cyprien et de ses sbires, la princesse Elisabeth jeta un cri perçant, et joignit les mains avec désespoir. Lionel tira vite son épée du fourreau, et Conrad, laissant tomber la lampe, imita son exemple. Mais toute résistance était vaine, et ils furent immédiatement désarmés. On les enveloppa, malgré leurs efforts, dans de longues robes, et on les entraîna rapidement le long du souterrain, tandis que d'autres reconduisaient la princesse dans l'habitation d'où elle avait ainsi essayé de fuir.

Les adversaires de Lionel et de Conrad ne prononcèrent pas un mot. Après avoir marché longtemps, après bien des portes ouvertes et fermées, ils traversèrent un vaste vestibule, et puis se trouvèrent en plein air. Là ils s'arrêtèrent un instant, et une voix, qui était celle de Cyprien, cria d'un ton d'autorité : amenez les chevaux !

Lionel et Conrad furent placés en selle, attachés comme l'avait été Henri de Brabant dans une précédente circonstance ; on abaissa sur leurs yeux le capuchon de leurs robes, et l'on partit au trot.

On s'imaginera sans peine que les réflexions que firent deux pages n'étaient pas des plus agréables. Quoiqu'ils n'eussent jamais vu la statue de bronze du château de Rotenberg, et qu'ils ne soupçonnassent même pas son existence, ils étaient agités d'une terreur vague, indéfinie.

Le soir, l'on s'arrêta à une auberge situé sur le bord de la route, où l'on passa la nuit. Il en fut de même le lendemain ; seulement, le troisième jour, on débarrassa Lionel et Conrad de leurs capuchons ; et alors, ils purent échanger outre eux un regard d'alarme et de tristesse. Mais ils n'eurent pas même la satisfaction de se faire part de leurs cruels pressentiments, car on ne les laissa pas un moment seuls ensemble.

Le troisième jour, après une heure de marche, ils arrivèrent à un bois qu'ils reconnurent comme étant celui où était campé Zitzka, lorsque leur maître était venu le voir ; et ils soupirèrent au souvenir de Linda et de Béatrice qu'ils avaient vues là pour la première fois.

On continua la route en silence, comme toujours, et en moins d'une demi-heure on atteignit un point où le chemin était coupé par une sinuosité de la Moldau, qui prend sa source dans le sud de la Bohême, et coule vers le nord. L'on traversait là la rivière sur un pont de bois, et les bords du fleuve étaient inclinés de façon que les chevaux pouvaient approcher pour boire.

La troupe fit halte dans ce but. Mais soudain le cheval de Cyprien donna des signes évidents de crainte, et son maître aurait été infailliblement désarçonné s'il n'eût été aussi excellent cavalier. L'on chercha ce qui avait pu l'effrayer, et tous aperçurent le cadavre d'une femme arrêté au milieu des herbes.

Les pages détournèrent la tête ; mais les sbires de Cyprien s'approchèrent du cadavre. Tout d'un coup une exclamation d'horreur s'échappa de leurs lèvres, et tous simultanément s'écrièrent : " C'est Marthe ! "

Immédiatement Cyprien mit pied à terre, attacha son cheval à un arbre, et s'approcha du corps que l'on avait attiré sur le bord du fleuve. Les traits étaient encore très-reconnaissables ; et d'ailleurs, les vêtements ne permettaient pas d'avoir le moindre doute sur l'identité.

— A-t-elle été victime d'un accident ? murmura Cyprien d'un air rêveur. Puis, rappelant ses souvenirs, il ajouta : C'est seulement quelques heures avant l'incident qui a fait tomber ces jeunes gens entre mes mains, que j'ai vu Marthe à l'auberge, près de la lande.

— Par le Ciel ! elle a reçu un fameux coup, cria celui des hommes qui avait attiré le cadavre ; et se baissant, il arracha le poignard qui était resté plongé dans la poitrine.

Cyprien prit machinalement la dague ; mais, tandis qu'il en examinait la lame longue et flexible, son visage changea soudainement et révéla un malaise véritable. Puis, il réfléchit profondément ; et, sortant ensuite brusquement de sa rêverie, il serra le poignard dans sa poche.

— Cet accident, dit-il après une pause et en indiquant le cadavre ; cet accident me force à changer mes plans. Il faut que je

retourne sans délai à Prague ; car, si Mariette s'avisait de prendre l'offensive, mais amis de là-bas, pourraient courir du danger. Ainsi donc, mes fidèles, continuez votre voyage, ajouta-t-il en s'adressant à ses hommes ; et que tout se passe précisément comme si j'étais là.

Il prononça ces dernières paroles d'un ton particulier, et ses sbires lui répondirent par un regard prouvant qu'ils le comprenaient et qu'ils étaient prêts à lui obéir.

Cyprien se disposait à remonter à cheval, lorsque Lionel lui dit vivement : — Vous plairait-il de m'accorder quelques instants d'entretien ?

— Pourquoi ? demanda Cyprien froidement et en regardant le page d'un air défiant.

— Si je pouvais parler ouvertement, je ne demanderais pas à vous entretenir à part, répondit le page en indiquant les hommes armés.

— Arrière, vous autres ! cria Cyprien à ses hommes.

Lui, Lionel et Conrad, se trouvèrent alors seuls ensemble.

— Parlez, et soyez bref, dit Cyprien.

— J'ignore, reprit Lionel à voix basse, quel sort nous est destiné, à mon ami et à moi ; mais les paroles que vous nous avez adressées avaient quelque chose de si menaçant que nous sommes préparés au pire. Je voudrais, cependant, vous prier de bien réfléchir avant de vous porter aux extrémités à notre égard ; et cela, non pas seulement pour nous, mais aussi dans votre intérêt ; car celui dont nous sommes les serviteurs ne manquerait pas de venger notre mort d'une terrible façon.

— Vous faites allusion à l'homme qui se fait appeler Henri de Brabant ! exclama Cyprien en fixant sur Lionel un regard plein de colère. Cette menace ne te servira pas, jeune homme, et je ne me laisserai pas intimider, car, vois-tu, j'en sais assez sur ton maître plus que tu ne penses.

— Ah ! vous le connaissez s'écrièrent simultanément Lionel et Conrad.

— Oui, je sais que c'est un imposteur, répliqua Cyprien. Après s'être emparé, j'ignore comment, d'une lettre que j'ai adressée il y a quelque temps à Son Altesse souveraine le duc d'Autriche, il s'est servi de ce document pour obtenir ma confiance, dans l'intention d'en abuser. Puis au moyen de fausses lettres de créance, il a voulu se faire passer pour le représentant du duc. Mais, heureusement, il a été démasqué dans l'assemblée.

— Impossible ! exclama Lionel rouge d'indignation.

— Vous ne savez pas ce que vous dites ! fit Conrad.

— Insolent ! s'écria Cyprien. Mais écoutez, ajouta-t-il plus doucement, et je vais vous convaincre que je connais bien votre maître. Lorsque'il est arrivé à Prague, il était porteur d'une lettre de Rodolphe de Rotenberg, qui avertissait son père de se défier de ce Henri de Brabant. Le comte dépêcha secrètement un messager à Vienne, avec ordre de prendre tous les renseignements possibles sur ce prétendu chevalier.

— Et ces renseignements... exclama Lionel.

— Le nom de Henri de Brabant est inconnu à la cour d'Autriche : C'est tout simplement un imposteur, comme je l'ai dit, et sans Zitzka, dont il est sans doute l'espion, il aurait été une des victimes de la statue de bronze.

— Je ne puis vous affirmer qu'une chose, répliqua Lionel, c'est qu'il n'y a pas dans toute la chrétienté un homme plus noble et plus grand que notre illustre maître.

— Des faits sont plus forts que des paroles, s'écria Cyprien. Est-ce que votre présence dans la maison où réside la princesse Elisabeth n'était pas une preuve de plus de sa duplicité ?

— Oh ! s'écria Lionel en laissant tomber les rênes sur le cou de son cheval et en joignant les mains, si je vous révélais une vérité presque incroyable, n'auriez-vous pas pitié de mon camarade et de moi ? D'ailleurs, je sais que si, pour sauver notre vie, nous vous faisons connaître ce secret dont l'importance est si grande, notre maître nous pardonnerait, car il est bon, généreux ; et, si peu que nous soyons, Conrad et moi, il ne permettrait pas qu'on fit tomber un cheveu de notre tête.

— Que voulez-vous dire ? Parlez ! dit Cyprien en regardant le jeune page avec étonnement et curiosité. Mais prenez garde, ajouta-t-il aussitôt, prenez garde de vous jouer de moi, car vous ne savez pas de quel pouvoir je suis armé !

— Non, non, je ne plaisante pas ! cria Lionel. Mais ce secret, je ne puis vous le dire que tout bas, à l'oreille.

— Ils n'entendront pas d'où ils sont, dit Cyprien en s'approchant de Lionel, qui se tenait penché sur sa selle.

— Plus près, plus près encore, dit le page : car la révélation que je vais faire ne saurait être confiée même à la brise. En un mot, Henri de Brabant...

Et le jeune homme acheva sa phrase dans une sorte de soupir.

— Ah ! par le Ciel ! je comprends tout ! s'écria Cyprien avec un tressaillement soudain. Oui, tout, est clair et intelligible maintenant. Fon que j'étais de ne pas soupçonner la vérité !

— A présent pouvons-nous compter sur votre générosité ? demanda Lionel.

Mais Cyprien eut l'air de ne pas entendre. Il ferma les yeux et réfléchit profondément sur les conséquences de la découverte qu'il venait de faire. Enfin, comme s'il eût été frappé d'une idée soudaine, il leva la tête et s'adressa aux deux pages : — Vous avez été initiés au mystère de cette maison où vous avez trouvé la princesse Elisabeth ? demanda-t-il.

— Nous ne savons rien, absolument rien ! répondit Lionel.

— Et moi, je vous dis que vous en connaissez trop ; et je ne veux pas vous laisser la tentation de raconter à votre maître ce que vous avez vu.

En achevant ces paroles, il fit signe aux hommes armés d'approcher. Ceux-ci obéirent et entourèrent Lionel et Conrad. Cyprien sauta alors sur son cheval ; il donna rapidement des instructions au chef des sbires, et partit ensuite au galop dans la direction de Prague.

Toute cette dernière scène s'était passée en moins d'une minute et ce fut avec épouvante que Lionel et Conrad reconnurent que la révélation qu'ils avaient faite, au lieu d'être pour eux un talisman, n'avait fait que confirmer leur ennemi dans ses projets de vengeance.

Ils échangèrent entre eux un regard désespéré et se mirent en marche au milieu de leur escorte, tournant le dos à la direction qu'avait prise Cyprien.

En très-peu de temps, ils atteignirent le carrefour où Henri de Brabant avait rencontré M. Cyprien, comme nous l'avons raconté dans l'un des premiers chapitres de cette histoire. Mais la petite chapelle n'existait plus. Elle avait été détruite par les hordes qui parcouraient la campagne.

Il était environ six heures du soir lorsqu'ils arrivèrent en vue du château de Rotenberg, dont les jeunes pages reconnurent instantanément les tours. Le chef de la troupe prit alors par un chemin de traverse, qui les conduisit, à travers champs, jusque derrière la forteresse ; et en moins d'un quart d'heure, ils atteignirent cette partie de la forêt à laquelle nous avons si souvent fait allusion, et qui s'étendait jusqu'à l'aile droite du château.

Les cavaliers passèrent au milieu des fourrés de verdure, et se dirigèrent vers une petite chapelle qui, grâce sans doute à sa solitude, avait échappé aux regards des dévastateurs.

Là, ils firent halte, attachèrent leurs chevaux au milieu des arbres, et firent descendre les deux pages. L'un des sbires partit dans la direction de la porte du château. Son absence dura près d'une demi-heure ; et quand il revint, il était accompagné d'un vieillard que Lionel et Conrad reconnurent aussitôt être l'intendant Hubert.

Le regard que ce dernier jeta sur eux leur prouva qu'il les reconnaissait aussi ; et les deux pages crurent remarquer sur son visage une expression de compassion. Dans tous les cas, elle s'effaça instantanément ; et les malheureux enfants sentirent le cœur leur manquer quand ils virent l'intendant s'entretenir avec animation avec le chef de la troupe.

Au bout de quelques minutes, durant lesquels Lionel et Conrad souffrirent une véritable torture causée par l'anxiété, Hubert s'approcha d'eux et leur dit :

— Il faut vous laisser lier, jeunes gens, avant de m'accompagner où je vais vous conduire ; mais je vous avertis que le monodrocri qui s'échapperait de votre bouche pour appeler au secours, serait le signal de votre mort.

Après avoir prononcé ces paroles d'un ton froid et sévère, mais en tremblant un peu, Hubert se détourna brusquement, et les sbires attachèrent Lionel et Conrad de façon à leur ôter tout pouvoir de résistance ou de s'échapper, mais en leur laissant la possibilité de marcher.

(A continuer.)

ANNONCES.

**A VENDRE
PATATES GARNET CHILI
ET
BROME DE SCHRADER**

LES Cultivateurs désireux d'améliorer la qualité de leurs patates trouveront avantageux de s'adresser au soussigné qui a à vendre quelques cents minots de patates *Garnet Chili*, à bonnes conditions.

Ces patates produisent le double des autres et ne pourrissent point.

Le soussigné offre également en vente quelques minots de *Brome de Schrader* qu'il a cultivé lui-même sur ses terres à Ste. Foye, et dont il est entièrement satisfait par l'heureux résultat qu'il a obtenu dans la culture de cette plante fourragère.

Le Brome est une espèce de foin produisant tous les ans une récolte abondante de graines qui ressemblent beaucoup à l'avoine et donne une récolte de fourrage beaucoup plus considérable que le mil et le tréfle. Cette plante est tellement vivace, qu'elle étouffe toutes les mauvaises herbes, sans excepter même le chiendent.

Les vaches nourries avec ce foin donnent beaucoup plus de lait.

S'adresser au soussigné

LOUIS BILODEAU,

22 avril 1869.

Québec.

TRAITÉ

DE CALCUL MENTAL

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
Imprimeur-Éditeur

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville, Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE**

Aubut, Rémi	Bérubé, Napoléon
Blanchet, Régis	Beaulieu, François
Belanger, Narcisse	Beaulieu, Clovis
Bérubé, J. M.	
Dechêne, André	
Lagacé, Louis	Lévêque, Pierré
Lévêque, Philomen	Lévêque, Ignace
Lafrance, L.	
Massé, Pierre	Moreau, O.
Martin, Victor	
Pelletier, Charles	Pelletier, Jos.
Pelletier, Edouard	

29 avril, 1869. J. DIONNE, M. P.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi	9-30 AM	4-00 PM
Hallow	9-10	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
St. Jean Chrysostome	10-20	3-10
St. Henri	10-40	2-50
St. Charles	11-10	2-15
St. Michel	11-35	1-50
St. Valier	11-48	1-35
St. François	12-08	1-13
St. Pierre	12-20	1-00
St. Thomas	12-10	12-40
Cap St. Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Giles	1-32	12-00
L'Islet	1-50	11-45 AM
	2-05	11-30
Trois Saumons	2-15	11-15
St. Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St. Roch	3-00	10-20
Ste. Anne	3-30	9-50
Rivière-Ouelle	3-50	9-25
St. Denis	4-08	9-05
St. Paschal	4-25	8-45
St. Hélène	4-45	8-20
St. André		8-05
St. Alexandre	5-15	7-50
Lake Road	5-35	7-25
River du Loup	5-55	7-00

GRAMMAIRE GOSSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

AUX

ABONNES RETARDATAIRES

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal ; MM. Garant & Trudel, à Québec ; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.



BUREAU DE L'INTERIEUR

LE coût des Licences d'auberge pour l'année courante est de..... \$39.00
Licence par trois demiards..... 24.00
" de Colporteur..... 11.00
" d'Encanteur..... 26.00

Le coût des certificats est en sus. La loi impose une amende de \$50 sur ceux qui vendront des boissons fortes sans Licence — ou bien un emprisonnement n'excédant pas six mois.

Le tiers de l'amende appartient à la personne, sur la plainte de laquelle l'amende sera encourue.

Les Licences expirent le 1er mai et doivent se renouveler à cette date.

F. DEGUISE,
Percepteur du Revenu.

Bureau du Revenu de l'Intérieur,
Ste. Anne la Pocatière, 15 avril 1869.



BUREAU DE L'INTERIEUR

Division de Témiscouata

LES Municipalités suivantes ont signifié au Percepteur du Revenu de cette Division leurs Régléments concernant la vente des spiritueux, savoir :

TROIS PISTOLES.

F. DEGUISE,
Percepteur du Revenu.

Bureau de Revenu de l'Intérieur,
Ste. Anne la Pocatière, 15 avril 1869.



BUREAU DE L'INTERIEUR

Division de Kamouraska

LES Municipalités suivantes ont signifié au Percepteur du Revenu de cette Division leurs Régléments concernant la vente des spiritueux, savoir :

STE. HÉLÈNE,
ST. PASCHAL,
ST. PACOME,
STE. ANNE.

F. DEGUISE,
Percepteur du Revenu.

Bureau du Revenu de l'Intérieur,
Ste. Anne la Pocatière, 15 avril 1869.